

La Vendée Vélo 2010

Découvrez les plus belles pistes cyclables de Vendée



La Vendée Vélo donne rendez-vous aux amoureux du deux roues, dimanche 9 mai. Le Conseil général propose aux Vendéens de découvrir, en famille ou entre amis, les plus beaux sentiers cyclables du département. Les parcours, dessinés sur 350 kilomètres, ont été concoctés pour les promeneurs. De la terre au littoral, en passant par les forêts et les marais, la Vendée Vélo traverse vingt communes. Et permet à chacun, de sillonner la Vendée à sa guise, avant de rejoindre Olonne-sur-Mer et sa palette d'animations.

Projet d'éolien off shore en Vendée L'océan défiguré



L'implantation d'un parc éolien en mer, dit offshore, est en projet en Vendée, entre Noirmoutier et l'île d'Yeu. Si ce projet aboutit, en 2014, ce sont cent éoliennes de 150 mètres de haut, fixées trente mètres sous l'eau dans des milliers de tonnes de béton, qui défigureront le paysage. Sans compter les répercussions néfastes sur les fonds marins. Explications et réactions des Vendéens.

Page 2

Éradication du frelon asiatique Le plan d'attaque vendéen

Dangereuse pour la santé publique, redoutable prédateur d'abeilles, capable de réduire à néant une ruche en quelques minutes, le frelon asiatique est de plus en plus visible en Vendée. Face au grave danger que représente son invasion, le Conseil général a décidé de réagir et de lancer un vaste plan de détection. Pour éradiquer ce redoutable insecte dont la particularité est de se reproduire massivement et rapidement.



Page 3

La chapelle Saint Sauveur à Rocheservière Écrin pour un trésor contemporain



Chef-d'œuvre contemporain de Nicole Renard, la broderie des textes de saint Jean sera bientôt exposée dans la chapelle Saint Sauveur de Rocheservière. Ce bâtiment en partie construit au XIII^e siècle offre un excellent écrin pour présenter les 140 m de l'admirable broderie. Après la broderie de la reine Mathilde à Bayeux et la tapisserie de l'Apocalypse d'Angers, voilà, la broderie de Nicole Renard à Rocheservière. Un nouveau joyau du patrimoine vendéen.

Page 4

Le plan Vendée santé La Vendée accueille les futurs médecins

Un médecin sur deux en Vendée plus de 50 ans. Un risque de départs à la retraite non remplacés est imminent. Le plan Vendée santé va permettre aux Vendéens de pouvoir continuer à se soigner près de chez eux. Ce plan offre notamment une bourse de stage aux futurs médecins généralistes. L'objectif est de leur faire connaître la Vendée et leur donner envie de s'y installer. Véronique Besse a rencontré les étudiants de 3^e cycle et leurs maîtres de stage. Elle a remercié à cette occasion les médecins qui s'impliquent en tant que maîtres de stage et a fait valoir leur mission auprès des Vendéens.

Page 5

Stages et séjours d'été pour les jeunes Des vacances originales



Découvertes culturelles, challenges sportifs et apprentissage de la vie en collectivité, tout au long de l'été, le Conseil général organise des stages et des séjours pour les jeunes du département. C'est l'occasion pour ces jeunes de découvrir les richesses du département tout en rencontrant d'autres jeunes et en pratiquant une ou plusieurs activités sportives.

Page 12

À LIRE

Dossier pages 6-7

- 350 kilomètres de pistes cyclables
- Les animations de la Vendée Vélo
- Les neuf raisons de participer à la Vendée Vélo
- Nouveauté 2010 : 100 km pour le handisport
- La sécurité des promeneurs
- Philippe de Villiers : « 1 000 km de pistes cyclables en 2011 »

SOMMAIRE

VENDÉE ACTIVE	Pages 2-3
À DÉCOUVRIR	Page 4
AU QUOTIDIEN	Page 5
DOSSIER	Pages 6-7
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 8
SORTIR EN VENDÉE	Pages 9-10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12



Numéro Spécial

ENVIRONNEMENT - Un projet de parc éolien offshore entre Noirmoutier et l'île d'Yeu L'éolien en mer ou l'océan défiguré



Le projet d'éolien off shore, en Vendée, verrait, s'il aboutit, naître ce genre de paysage obstrué par cent éoliennes.

L'implantation d'un parc éolien en mer, dit offshore, est en projet en Vendée, entre Noirmoutier et l'île d'Yeu. Si ce projet aboutit, en 2014, ce sont cent éoliennes de 150 mètres de haut, enfouies sous l'eau à plus de trente mètres, qui défigureront le paysage. Sans compter les répercussions néfastes sur les fonds marins. Explications.

L'éolien offshore, ou éolien en mer, consiste, comme son nom l'indique, à implanter des éoliennes en mer, à proximité du littoral.

Un projet de la société WPD est en cours pour 2014: il prévoit cent éo-

liennes offshore, de cent cinquante mètres de haut chacune, soit la taille de la tour de Bretagne à Nantes (et quatre fois celle du Grand Phare de l'île d'Yeu). Elles seront réparties sur une aire de huit kilomètres par douze entre les deux îles vendéennes, Yeu et Noirmoutier.

Ce projet viendrait s'ajouter, en Vendée, à la liste d'éoliennes terrestres. Dix-sept parcs éoliens terrestres sont, à ce jour, en service ou en construction dans le département. Ils comptent au total 112 éoliennes dont 81 opérationnelles. Vingt-deux autres parcs sont en projet. À terme, la Vendée pourrait accueillir trente-neuf

parcs terrestres. Les paysages seront ainsi défigurés, et, avec le offshore, la vie marine sera menacée.

Visibles depuis la plage

Si le projet aboutit, le site offshore sera situé à quinze kilomètres des côtes vendéennes, en face des plages les plus préservées de Noirmoutier. Tout promeneur apercevra les éoliennes depuis les îles et depuis le littoral, de Bouin à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Doté d'une puissance de 600 MW, le site sera raccordé au réseau de distribution de l'électricité du continent par une ligne à haute tension, défi-

gurant le Marais breton, jusqu'à Soulans. Des câbles seront fixés entre les éoliennes, mais il en faudra aussi pour rejoindre les transformateurs et encore de nouveaux pour porter le courant à terre.

Par ailleurs, de profondes menaces pèsent sur l'environnement marin. Le fond de l'océan sera envahi par cent pylones de six mètres de diamètre chacun, soit l'équivalent de dix épaves de 150m x 15m ou d'une digue sous-marine de 720m x 30m de hauteur!

Pour les enfoncer dans le sol marin, 744 000 tonnes de béton seront utilisées. Et 200 km de câbles seront immergés, bouleversant les fonds marins.

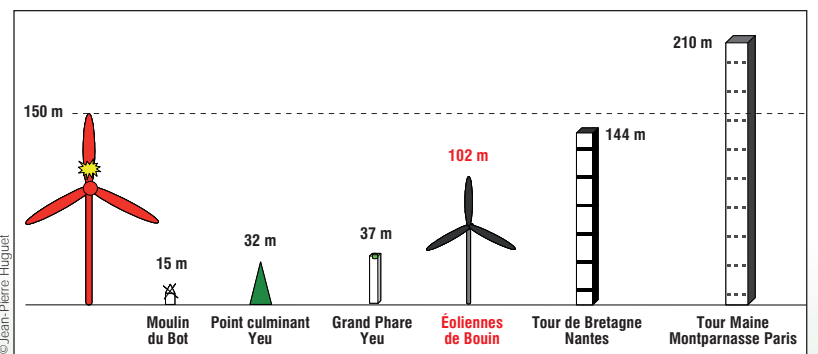
est impossible de prévoir, à ce jour, l'ampleur des ravages, plusieurs certitudes sont d'ores et déjà connues. D'une part, l'eau, rendue de plus en plus trouble, dès le début et pendant les trois ans de travaux sera une gêne pour les poissons. D'autre part, les vibrations sous-marines élevées, dues à la transmission sonore des machines, les feront fuir. Dans le ciel, les ailes des éoliennes, tournant à leur extrémité à 270 km/h, se transformeront en un ennemi mortel pour les oiseaux.

Stop à la prolifération d'éoliennes

La Vendée ne peut pas devenir un champ d'éoliennes. Elle exprime à ce titre, depuis longtemps, sa ferme opposition au surdéveloppement de l'éolien. Le Département opte depuis des années pour des solutions énergétiques comme le solaire ou la géothermie, sans menace sur le paysage.

Impact sur les fonds marins

Les conséquences immédiates seront, d'une part, la forte modification des courants. Ces perturbations auront un impact sur la faune. S'il



Les Vendéens et l'éolien

Jean-Pierre Huguet
Président de l'association « N.E.N.Y »

« Ayons le courage de reconnaître que l'énergie éolienne n'est pas une solution pour la France! Je demande un moratoire sur les programmes éoliens. Concentrons les recherches sur des technologies dont notre pays tirera avantage. L'énergie qui émet le moins de CO2 est celle que l'on ne consomme pas. Les progrès dans ce domaine sont considérables: l'isolation, les bâtiments à énergie positive,

les logements à basse consommation ou la diminution de l'éclairage publique. Ce sont ceux que nous devons aider. »

José Jouneau
Président du Comité local des pêches des Sables-d'Olonne

« Esthétiquement, ce n'est pas glorieux alors je me dis: l'éolien off shore, est-ce un mal nécessaire? C'est une des raisons qui me poussent, dès maintenant, à me coller au dossier, pour analyser toutes les données,

surtout celles liées à l'environnement. Il y aura forcément plusieurs impacts: un impact visuel, un impact sur les métiers de pêche etc. Nous sommes dans une phase d'évaluation. Il faut prendre connaissance des différents dossiers, en regardant notamment l'éolien off shore existant, à l'étranger etc. »

Hervé Billon
Pêcheur à Noirmoutier.
« Je pêche à la palangre. Le projet d'éolien se situe justement sur cette

zone de petite flotille. Pendant les années de travaux, on dit qu'on pourra continuer à pêcher. Il n'y a pas de preuve sérieuse sur ce sujet! Si le projet aboutit, cela pose aussi question sur la sécurité des pêcheurs: comment feront-ils pour travailler sur le pont du bateau alors qu'ils devront surveiller les éoliennes pour éviter l'accident? »

Fabrice Gallais
Président du groupement de gestion des marins pêcheurs de Noirmoutier.

« Je travaille dans la zone concernée au moins 150 jours par an, je ne peux qu'avoir peur des répercussions sur la pêche. Cette zone, très fréquentée par les petits bateaux, est un couloir de migration pour toutes les espèces de poissons. Par beau temps, les éoliennes se verront bien au radar. Par contre, par temps variable, avec les échos des vagues, les éoliennes ne se verront plus dans un rayon de 1/2 mile! La navigation sera très dangereuse. Or, les photos prises au radar le sont par temps calme! »

TERROIR - Des économies d'énergie pour une exploitation avicole Miscanthus et bois pourront remplacer le gaz



Patrick Boisseau et Wilfrid Montassier devant la chaudière à bois décheté.

Patrick Boisseau, éleveur de dindes de chair, utilise le bois décheté et le miscanthus, cultivé sur son exploitation pour alimenter une chaudière installée depuis novembre 2009.

Réduire de 50% les coûts en énergie des bâtiments d'élevage tout en améliorant le bien-être animal, voilà ce qu'a permis l'installation de la chaudière à bois décheté allié au miscanthus. Le bois décheté est une source de combustion pour les chaudières. Il s'agit notamment de bois de tailles de haies, ce qui limite l'impact environnemental.

Un projet novateur

Cette nouvelle technique de chauffage utilisant la production de biomasse de l'exploitation en remplacement du gaz est un exemple concret de l'agriculture écologiquement intensive. Les agriculteurs sont les premiers expérimentateurs et sont à l'origine de ces innovations.

« Ce processus nous montre la voie de l'excellence écologique et nous prouve que ce monde rural porte en lui les ressorts du développement économique et du développement écologique dans une démarche d'innovation qui s'appuie sur le pragma-

tisme et le bon sens, explique Wilfrid Montassier, Conseiller général du canton de Saint-Fulgent et président de Vendée Expansion. Ce projet est en phase avec les objectifs du département comme projet très innovant au service du développement durable. »

Nouvelles sources d'énergie

Le miscanthus est l'une des plantes sélectionnées par les chercheurs pour produire de nouvelles sources d'énergie à base de biomasse. Il pourra également être utilisé comme litière pour les animaux à cause de la quasi absence de pesticides sur cette plante. « En dindes, avec l'interdiction de certains traitements, il est de plus en plus difficile de contrôler les entérites, indique Patrick Boisseau, aviculteur à Saint-Fulgent. Et celles-ci surviennent d'autant plus facilement quand les animaux marchent sur une litière froide et humide. D'où cette idée de miscanthus qui permet un meilleur confort pour les animaux par sa capacité d'absorption. Si les animaux se portent mieux, ça veut dire moins de problèmes pathologiques et par conséquent moins de traitements vétérinaires. Le consommateur est donc gagnant lui aussi. »

PETITES ENTREPRISES - Artisanat et PME La Vendée, terre d'entreprises

Pour saluer l'action de la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises, le 1^{er} avril dernier, Philippe de Villiers, Président du Conseil général, entouré de Claude Ouvrard, président de l'action économique et Wilfrid Montassier, président de Vendée Expansion recevait une délégation de la CGPME. Une délégation conduite par son Président national, Jean-François Roubaud, ainsi que par Sofi Lucas, Présidente de la CGPME Vendée.

81 % des salariés travaillent au sein d'entreprises de moins de 200 salariés dans le département. La Vendée est une terre d'excellence pour l'artisanat

et les PME, « Les TPE et PME, à la différence, bien souvent, des grands groupes contribuent à la création d'emplois et il est indispensable que l'État favorise l'accès de ces entreprises au crédit alors même que nombre de petites entreprises souffrent de la dégradation de leur trésorerie, a rappelé Philippe de Villiers, Président du Conseil général. Par ailleurs, il a été précisé que les entreprises doivent pouvoir accéder aussi aux marchés publics nationaux dont elles sont bien souvent écartées en raison de leur taille.

Les 1^{er} et 2 avril derniers la CGPME Vendée organisait son premier Salon des Petites et Moyennes Entreprises à La Roche sur Yon. Un succès.



Philippe Moreau, Jean-François Roubaud, Philippe De Villiers et Sofi Lucas au Conseil général.

SANTÉ - Un insecte qui menace la Vendée

Le Département lance un grand plan contre l'invasion du frelon asiatique

Face au danger encore méconnu que représente l'invasion du frelon asiatique, le Conseil général a décidé de réagir et de lancer un vaste plan pour détecter et pour éradiquer ce redoutable insecte.

Arrivé en Vendée depuis un an, le frelon asiatique a été introduit par hasard dans le port de Bordeaux par un cargo livrant des poteries chinoises. La ville est désormais colonisée. « 900 nids y ont été comptabilisés en 2009. Pour éviter que la Vendée ne se retrouve dans la situation que connaissent, hélas, d'autres départements aujourd'hui envahis, le Conseil Général a décidé de prendre ce problème à bras-le-corps. C'est une question de santé publique », lance Philippe de Villiers, président du Conseil général de la Vendée.

Redoutable prédateur d'abeilles, capable de réduire à néant une ruche en quelques minutes, le frelon asiatique possède la particularité de se reproduire massivement et rapidement. Jusqu'à 2000 frelons

et 150 « fondatrices » peuvent ainsi se retrouver dans un nid. Des nids que l'on retrouve principalement dans les arbres, les haies de jardins, mais aussi dans le mobilier urbain ou toute zone humide.

« Toute la Vendée est menacée, alerte Joël Sarlot, vice-président du Conseil général. Non seulement l'apiculture, mais aussi la viticulture ou les marchés... »

Capable d'attaquer en groupe, ce frelon représente un vrai danger pour la population, notamment les personnes les plus fragiles.

La Vendée met en place l'éradication

Le Département va donc mettre en œuvre un vaste plan d'éradication du frelon asiatique, en privilégiant deux axes : une grande campagne d'informations et une aide à la destruction des nids qui se forment à partir du mois de juin.

Une plaquette d'informations, comprenant tous les éléments indispensables, sera ainsi disponible dans quelques semaines dans

les mairies et les lieux fréquentés de Vendée. Elle aidera à repérer les nids de frelons, et indiquera la marche à suivre pour que la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre

les Organismes Nuisibles prenne le relais, en les détruisant.

Appel à la vigilance

« Chaque Vendéen est appelé à



Chaque nid peut atteindre un diamètre de 80 centimètres et accueillir 2000 frelons.

la vigilance, prévient Philippe de Villiers, qui précise que le Conseil Général prendra en charge le diagnostic des nids mais aussi leur destruction à hauteur de 80% : « l'aspect financier ne doit pas être un obstacle pour un particulier découvrant chez lui un nid », indique Joël Sarlot.

D'ores et déjà, avec l'aide des apiculteurs, le Département va répartir 400 pièges dans le département, à proximité des cours d'eau et des nids détruits cet hiver. Contenant un appât spécifique au frelon asiatique, il n'attire pas les autres insectes.

« Nous sommes face à un défi, et nous allons nous donner tous les moyens de le relever », assure Philippe de Villiers.

Renseignements :

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles - Allée des Druides - BP 141 - 85004 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. 02 51 47 70 61

AGRICULTURE - Développement de nouvelles filières

Valoriser le bois, c'est protéger la nature

Après plusieurs années de reboisement, les communes vendéennes investissent pour valoriser leurs ressources de bois.

Tout juste inaugurées, les deux fendeuses à bois de Saint-Hilaire-

de-Bouaine, ont déjà un programme de coupe très chargé. Avec plus de 57 km de haies et plus de 7 hectares de bosquets plantés en vingt ans, la commune de Saint-Philbert-de-Bouaine possède une ressource en bois très importante. « Chaque

année, de nombreux bénévoles participent aux journées de plantation d'arbre, explique Charles Baty, maire de la commune. Aujourd'hui nous en tirons les conséquences. La commune possède 30 000 stères (volume de mesure du bois) dont 850 sont utilisables chaque année. Nous nous devons de faire quelque chose pour rentabiliser tout ce bois. »

Les nouvelles machines sont à la disposition de tous les propriétaires de haies et de bosquets de Vendée qui voudraient rentabiliser leurs bois. « Nous pourrions les déplacer auprès des lieux où se trouve le bois », explique Louis-Marie Gaborieau de la Cuma défi, responsable du projet. « Nous nous devons de prendre soin de nos paysages et de les reboiser lorsque cela est nécessaire. Pour que ces actions soient viables, la production du bois doit devenir rentable », explique Alain Leboeuf, conseiller général de Rocheservière.



Charles Baty et Alain Leboeuf découvrent le travail de la fendeuse à bois qui peut débiter 5 à 10m³ par heure.

ENVIRONNEMENT - Réseau hydraulique

La clef de voûte du marais



Jean Tallineau, conseiller général de Maillezaïs, lors d'un chantier de ramassage de végétaux proliférants.

Le fonctionnement hydraulique est la clef de voûte du Marais Poitevin. Depuis plus de mille ans, les hommes ont déployé des efforts considérables et une ingéniosité étonnante pour gérer l'eau. Aujourd'hui, la restauration des voies d'eau, des berges et des ouvrages hydrauliques comprenant les dispositifs piscicoles est nécessaire.

Le système hydraulique du Marais

poitevin est complexe, avec ses dizaines de milliers de kilomètres de canaux, ses ouvrages de régulation et d'évacuation. Il doit régulièrement être adapté aux évolutions des bassins versants, de la Baie de l'Aiguillon et du Marais Poitevin lui-même. « La gestion de l'eau, en fonction de la pluviométrie en amont et des marées à l'aval, suit des principes enseignés par l'expérience et est absolument essentielle pour éviter les inondations dévastatrices en hiver et les assècs en été », déclare Jean Tallineau, Conseiller général du canton de Maillezaïs.

Le réseau hydraulique du Marais poitevin est essentiel à l'activité humaine. Il permet d'allier les intérêts économiques et écologiques. Afin de le protéger, ce contrat de restauration prévoit : La réhabilitation du réseau principal, la consolidation des berges, la lutte contre la prolifération des plantes invasives et la restauration des ouvrages.

URBANISME - Les leçons de la tempête

Les Vendéens favorables à un nouvel aménagement du littoral



Une majorité de Vendéens reconnaissent l'importance de la tempête dans les causes de la catastrophe.

Un sondage de l'IFOP le confirme : les Vendéens, avec beaucoup de bon sens, ont tiré les leçons de la tempête.

Premier élément de ce sondage, les Vendéens, s'ils reconnaissent l'importance du caractère exceptionnel de la tempête dans les causes de la catastrophe (51 %), sont autant (49 %) à considérer qu'elle est due à l'autori-

sation donnée par les communes de construire en zones inondables sans respecter les plans de prévention.

Conséquence immédiate, ils sont une large majorité (66 %) à dire que l'État a pris une bonne décision en interdisant toutes nouvelles constructions dans ces zones à risque mortel. Si l'indemnisation des victimes doit être rapide et complète, c'est en premier lieu aux promoteurs et

aux agents immobiliers qui ont fait construire des lotissements en zone inondable d'assurer les réparations (46 %).

Pour l'aménagement futur du littoral, près de 64 % rejettent l'idée de construire de nouvelles digues pour réaliser des programmes immobiliers. Ils approuvent aussi largement l'idée que les digues ne doivent pas être des moyens de favoriser l'urbanisation galopante.

Ils sont encore plus nombreux à penser (près de 92 %) que face aux risques d'inondations, il faut changer le mode de développement du littoral. La conciliation entre le développement et la protection de la nature est donc considérée comme une priorité majeure.

Enfin, 87 % des Vendéens approuvent la décision du Conseil Général d'acquérir 3 000 hectares de cordons dunaires, de marais et de forêt sur le littoral pour les protéger de la spéculation et du bétonnage.

Sondage de l'IFOP auprès des Vendéens du 14 au 15 avril 2010

Question : Nous allons parler des inondations qui ont frappé la Vendée. Selon vous, quelle est la principale cause de cette catastrophe et de ce tragique bilan ?

- Le caractère exceptionnel de la tempête Xynthia associé au fort coefficient de marée ce jour-là .. 51%
- Le fait que les communes aient autorisé de nombreuses constructions en zones inondables sans respecter les plans de prévention..... 49%

Question : Faut-il investir pour créer de nouvelles digues qui permettraient de réaliser des programmes immobiliers dans des zones naturelles aujourd'hui non urbanisées mais exposées aux inondations ?

- Oui.....36%
- Non.....64%

Question : Pour vous qui doit indemniser les victimes des inondations ?

- Les promoteurs et les agents immobiliers qui ont fait construire des lotissements en zone inondable..... 46%
- L'État 31%
- Les assureurs..... 22%
- Ne se prononcent pas 1%

Question : D'une manière plus générale, concernant les communes du littoral vendéen, avec laquelle des deux opinions suivantes êtes-vous le plus d'accord ?

- Face au risque d'inondation, il faut changer de modèle de développement .. 92%
- Même s'il y a des risques d'inondations, il faut y poursuivre l'urbanisation.... 8%

Question : Approuvez-vous la décision de l'État d'interdire toute habitation et reconstruction dans les zones noires à risque mortel ?

- Oui.....66%
- Non.....34%

Question : Le Conseil Général de la Vendée envisage d'acquérir 3 000 hectares d'espaces naturels (marais, dunes, forêts,...) sur le littoral pour les protéger contre l'urbanisation galopante. Êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à ce projet ?

- Favorable 87%
- Opposé 13%

PATRIMOINE - La chapelle Saint Sauveur à Rocheservière Un écrin du XIII^e siècle pour un trésor contemporain

Écrin de l'incroyable broderie de saint Jean, chef-d'œuvre de Nicole Renard, la chapelle Saint Sauveur à Rocheservière sera ouverte au public dans quelques mois.

Après la broderie de la Reine Mathilde à Bayeux, la tapisserie de l'Apocalypse à Angers, le patrimoine français s'est désormais enrichi de la broderie de saint Jean de Nicole Renard. Plus de 140 m de tissus, 80 km de fils à broder et 48 000 heures de travail ont été nécessaires à Nicole Renard pour broder l'ensemble des textes de saint Jean et les illustrer.

« Ce travail est admirable, explique Alain Lebœuf, conseiller général de Rocheservière. Il est aussi perfectionné à l'envers qu'à l'endroit : aucun fil perdu, aucun nœud visible... Mais avant d'être un record de perfection et de patience ce travail est une prière. Nicole Renard l'a réalisé comme tel. » « J'ai voulu avec mes doigts, offrir à Dieu un peu de temps qu'il m'a donné, précise l'héritière de la reine Mathilde. J'ai



Philippe de Villiers et Alain Lebœuf entourant Nicole Renard dévoilant au public son chef-d'œuvre.

commencé cette œuvre un 24 juin, fête de la saint Jean. Je l'ai terminée vingt-quatre ans plus tard. J'ai repris les textes de la Bible de Jérusalem. Et pour ce qui est des illustrations,

je me suis inspiré des icônes et œuvres de notre patrimoine religieux. Certaines illustrations sortent tout droit de mon imagination. Lorsque je brodais une scène, c'est comme si

je rentrais physiquement dans l'œuvre. Je rentrais dans son cadre et vivais aux côtés des personnages que je réalisais. »

Un nouveau trésor offert au public vendéen

« Un tel trésor ne pouvait rester inconnu des Vendéens. Nous nous devons de permettre au public de découvrir cette merveille. Nous ferons de la chapelle Saint Sauveur un centre culturel, pédagogique et spirituel », ajoute Philippe de Villiers, président du Conseil général.

« La recherche d'un lieu d'exposition de la broderie de Nicole Renard nous a offert l'opportunité de lancer les travaux de restauration de cette chapelle du XIII^e siècle et de son retable du XVII^e siècle, classé à l'inventaire des Monuments Historiques », explique Florence Limouzin, architecte du patrimoine, chargée de sa restauration. « Si ma broderie a permis la restauration d'une belle église c'est déjà beaucoup pour moi », se réjouit Nicole Renard.

Un nouveau pin parasol sur la 2x2 voies



Plus qu'un simple élément de décoration, c'est un véritable symbole qui a repris sa place sur le bord de la

2x2 voies vers les Sables d'Olonne, avec la plantation d'un nouveau pin parasol le 12 avril.

En novembre 2008, la tempête qui a soufflé sur la Vendée a été fatale à l'ancien, faisant disparaître, avec la chute de l'arbre centenaire, cet emblème incontournable du patrimoine communal de Sainte-Flaive-des-Loups. « Heureusement, le Conseil Général a répondu tout de suite à notre souhait de le remplacer et un nouveau pin va de nouveau trouver sa place sur la 2x2 voies » se réjouit Patrice Pageaud, Maire de Sainte-Flaive-des-Loups.

Devenu au fil des années un clin d'œil visuel et géographique pour les Vendéens, l'emblème légendaire de la commune reste également un repère pour les milliers de touristes arrivant sur la côte vendéenne. Le nouveau pin parasol, vieux d'une quinzaine d'années a été déplacé du centre de Sainte-Flaive.

TOURISME - Des jeux pour les enfants Des chocolats à la clef



Joël Sarlot a présenté l'opération « Vive le printemps » en partenariat avec les sites touristiques.

Jusqu'au 2 mai a lieu une opération inédite de jeux sur la plupart des sites touristiques de Vendée. 9 sites ont caché des fleurs et des papillons. Les enfants doivent en trouver deux pour gagner les gourmandises de Pâques. « Vive le printemps, le Sud Vendée vous attend » accueille les familles et s'adresse aux clientèles touristiques et locales.

« Plus de 2000 enfants ont fréquenté les sites touristiques accompagnés de leurs parents en 2009, la clientèle est là », analyse Joël Sarlot,

conseiller général du canton de l'Herminault. Ces jeux que nous mettons en place permettront de dynamiser le territoire et de promouvoir les sites touristiques. Un site doit relancer vers un autre, il y a une osmose entre les différents sites. »

Chaque site partenaire de l'opération possède une fleur ou un papillon de couleur différente. Le but est de visiter au moins deux sites touristiques. Lors de la première visite, les enfants sont invités à chercher une fleur ou un papillon dans le site. L'enfant devra conserver précieusement l'objet jusqu'à la seconde visite. Lors

de la visite du second site, l'enfant doit s'amuser à trouver une autre fleur ou papillon. Ces deux objets en poche, il peut se rendre à l'accueil du site pour recevoir ses « gourmandises de Pâques », soit un sachet d'environ 60 grammes avec œufs, poules et frites en chocolat.

Lorsque les enfants arrivent à dénicher un objet, ils le garderont jusqu'au deuxième site. Ils gagnent le droit de rejouer.

Pour renforcer l'intérêt de ce jeu, certains sites se sont amusés à créer des énigmes pour trouver les fleurs ou les papillons qui ont été cachés comme par exemple à Faymoreau ou au musée de Fontenay.

Les sites partenaires pour cette opération :

- Donjon de Bazoges
- Centre minier de Faymoreau
- Musée de Fontenay
- La maison de Mélusine
- La maison de la Meunerie
- Le Natur'Zoo
- L'abbaye de Maillezaix
- L'abbaye de Nieul
- La réserve de Nalliers Mouzeuil St Martin

ENVIRONNEMENT - Des animations tout l'été Quelques merveilleux instants de nature

Jusqu'au 30 septembre, les espaces naturels départementaux se laissent découvrir.

S'enfoncer dans les profondeurs du Marais Poitevin à la nuit tombée, alors que s'éveillent de multiples espèces nocturnes, flâner à travers les ajoncs et les genêts au pied du Mont des Alouettes, ou résoudre d'étranges énigmes sur les pentes escarpées bordant le lac du Jau-nay... Tout l'été une quarantaine de sorties nature va être proposée aux amateurs aux quatre coins du département.

« Pour la première fois, les principaux sites naturels de la Vendée se laisseront découvrir de jour comme de nuit » résume Michel Dupont, Président de la Commission Environnement du Conseil Général, « de la fragile dune de la Tresson de Noirmoutier à la mystérieuse Réserve biologique de Nalliers-Mouzeuil-Saint-Martin. »

L'occasion inédite de croiser les petits habitants à plumes ou à poils qui, tapis sous les roseaux ou blottis dans les frênes têtards, peuplent la Vendée secrète. L'occasion aussi de vivre une aventure, plus qu'une sim-



Une quarantaine de sorties programmées pour découvrir les merveilles de la nature vendéenne.

ple ballade, grâce aux confidences de guides naturalistes, d'apiculteurs, ou de spécialistes passionnés qui accompagneront les participants.

Mêlant pédagogie et animations, ces sorties nature sont destinées à petits et grands. Elles sont une invitation originale à apprécier les richesses du patrimoine naturel vendéen qui nous entoure, et à prendre conscience des trésors cachés sous nos pieds ou perchés au-dessus de nos têtes.

■ **Renseignements et réservations:** 02 51 30 96 22 ou au 02 51 91 72 25 et sur www.vendee.fr. Sorties gratuites.

ENVIRONNEMENT - Exposition Vendée solaire Voyage au cœur de l'énergie



L'exposition « Vendée solaire » est visible jusqu'au 27 juin, tous les jours, à l'Hôtel du Département.

La Vendée, premier département solaire, reçoit du soleil 550 fois plus d'énergie qu'elle n'en consomme. Grâce à l'exposition « Vendée solaire », présentée jusqu'au 27 juin, à l'Hôtel du Département, les Vendéens découvrent, au fil de leur visite, les merveilleuses ressources offertes par le soleil.

Connaître le soleil, découvrir les progrès et les solutions permettant de profiter de l'énergie solaire dans notre vie quotidienne, exploiter l'énergie solaire ou développer de nouvelles techniques de construction sont autant de thèmes abordés dans cette exposition.

■ **Renseignements :** 02 51 44 79 00. Exposition gratuite, tous les jours, 10h/18h.

CONCOURS - Attelages Logis de la Chabotterie Un dimanche à la campagne



Le Logis de la Chabotterie, à Saint-Sulpice-le-Verdon, accueille le premier concours international d'attelage de tradition. Les plus beaux équipages rivaliseront de beauté le 30 mai prochain. Le public admirera les chevaux et les attelages, dès 9h. Le jury départagera les participants grâce à l'épreuve de maniabilité et au parcours de 16 kilomètres effectué dans la nature avoi-

sinante. Pendant ce temps, les spectateurs profiteront des animations dispensées sur le site : démonstration de métiers d'art, de travaux des champs et de la technique du dariolage, initiation au croquet, atelier de ramassage du foin pour les enfants, découverte des ruches traditionnelles etc.

■ **Renseignements:** 02 51 42 81 00

« Pêcheur, une vie, un métier, une passion » par Bernard Groisard

Le Vendéen et ancien pêcheur Bernard Groisard signe son deuxième ouvrage intitulé « Pêcheur, une vie, un métier, une passion ». Il livre au lecteur « une tranche de vie maritime », des années cinquante à nos jours. Les atouts et les difficultés du métier, les contacts noués lors des débarques de poissons et les démarches effectuées pour sauver la profession se découvrent page après page. Bernard Groisard, auteur d'un premier livre, « Cinquante années de pêche au thon », illustre lui-même ce nouvel ouvrage qui séduira tant les hommes de mer que les amoureux de l'océan.

■ **Pour commander l'ouvrage:** « Pêcheur, une vie, un métier, une passion » par Bernard Groisard, éditions Héron-Héron, 12€ : 02 28 11 24 02 (tél/fax).

MÉDECINE - Le plan Vendée santé, une première La Vendée accueille les futurs médecins

En Vendée, un médecin sur deux a plus de 50 ans. Un risque de départs à la retraite non remplacés est imminent. C'est pourquoi, à travers son plan Vendée santé, le Conseil général va permettre aux Vendéens de pouvoir continuer à se soigner près de chez eux. Ce plan offre notamment une bourse de stage aux jeunes médecins stagiaires. Depuis sa création en 2009, 40 étudiants en ont déjà bénéficié. L'objectif est de leur faire connaître la Vendée et leur donner envie de s'y installer.

« Nous avons besoin de vous, la Vendée a besoin de vous », lançait Véronique Besse, présidente de la commission des actions sanitaires et sociales lors de la rencontre entre les 16 étudiants stagiaires et les 25 maîtres de stage.

En Vendée, un médecin généraliste sur 2 a plus de 50 ans. La moyenne est de 52 ans, une moyenne supérieure à la moyenne nationale. « Il est important d'anticiper les départs à la retraite », précise le docteur Emmanuel Branthomme, vice-président du conseil de l'ordre des médecins. En

cinq ans, 17 médecins ont cessé leur activité médicale avant l'âge de la retraite. L'âge moyen d'installation est de plus en plus tardif, soit 39 ans. Les jeunes médecins privilégiant une activité de remplacements.

Les médecins généralistes qui s'installent préfèrent s'installer en association. Des désaffections marquées aussi par l'installation dans un cabinet de groupe pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

Un médecin fait vivre son territoire

« La Vendée est un département à forte attractivité économique, touristique et médiatique. Un département rural qui compte 250 km de côtes maritimes. Soigner une population c'est bien la connaître et connaître le territoire sur lequel elle vit. Un médecin qui s'en va, c'est un territoire qui se meurt. Faire venir des médecins en Vendée est une priorité », explique Véronique Besse, « C'est un élément clef de l'aménagement du territoire. » Le plan Vendée santé répond à un double enjeu de santé publique et d'aménagement du territoire. »

Le Département encourage les étudiants en médecine en proposant une aide au financement de leur formation pour ceux qui s'engageraient à s'installer en Vendée. « Ce que j'aime en Vendée, c'est la proximité avec le patient dans un département rural bien desservi », raconte Marie, 27 ans en 9^e année de médecine. « Moi, je trouve que la population vendéenne est accueillante et plus sympathique que dans mon département d'origine, la bourse de stage de 500 euros par trimestre va m'aider dans mes déplacements pour venir jusqu'en Vendée. affirme Audrey, 28 ans en 9^e année.

Acquérir une expérience pratique

« La formation sur le terrain est essentielle pour être un bon généraliste », assure le docteur Emmanuel Branthomme, vice-président du conseil de l'ordre des médecins. « Ces étudiants ont beaucoup de chance de pouvoir accéder à la pratique de leur métier car de notre temps ça n'existait pas, on sortait de l'hôpital et on était directement projeté dans un cabinet, » témoigne Ca-



Véronique Besse recevait les étudiants et leurs maîtres de stage.

therine, 57 ans, médecin généraliste et maître de stage. « Il est important d'avoir un maître de stage qui nous transmet son savoir et nous donne accès à son réseau, explique Fabien Gruselle, représentant des étudiants en médecine générale. La population est par ailleurs

très réceptive aux stagiaires, cela se passe très bien lorsque l'étudiant est présent lors des consultations. » « Merci au Conseil général, la Vendée fait plus qu'ailleurs, » concluait Rémy Senand, directeur du département de médecine générale à la faculté de Nantes.

HABITAT - 13 000^e logement de Vendée Habitat Objectif 80 % de propriétaires

Un logement de qualité, une répartition équilibrée sur le territoire, des habitats accessibles au plus grand nombre, tels sont les piliers de l'habitat vendéen. La remise des clés du 13 000^e logement de Vendée Habitat à Mouilleron-le-Captif a été l'occasion de rappeler la spécificité de l'urbanisme vendéen. « Nous nous refusons toujours à développer un habitat vertical, a déclaré Philippe de Villiers, président du Conseil général. Chaque année, plus de 10 000 personnes s'installent en Vendée. Pour les intégrer à notre territoire nous devons leur offrir les moyens de s'épanouir et de s'enraciner. »

Construire sous le signe du bon sens

« Nous veillons à ce que les logements que nous construisons permettent aux familles de s'implanter localement », explique Gérard Villette, président de Vendée Habitat. « Les nouvelles zones d'habitat doivent être construites sous le signe du bon sens. Nous devons refuser les zones urbaines coupées des centres de dynamisme économiques, cultu-



Gérard Villette, Philippe de Villiers et Jean-Jacques Brot ont rappelé la spécificité de l'habitat vendéen.

rels et sociaux », a ajouté Jean-Jacques Brot, préfet de la Vendée.

« Le logement social doit être un palier dans le parcours résidentiel des Vendéens. Aujourd'hui, 76 % des Vendéens sont propriétaires de leur logement, record national. Nous devons atteindre 80 % dans les années qui viennent. La propriété est le gage de la stabilité et de l'engagement social des ménages dans la vie locale », a conclu Philippe de Villiers.

TEMPÊTE - Solidarité Relogement des familles sinistrées

Au lendemain de la tempête, les services sociaux du Conseil général se sont immédiatement mobilisés pour accueillir les familles sinistrées, leur apporter un secours d'urgence pour faire face aux dépenses prioritaires, et les accompagner dans leurs démarches.

Grâce au numéro Vert mis en place par le Conseil général, plus de 6 000 appels ont ainsi été reçus et ont permis d'orienter les dons et l'aide des bénévoles vers la Faute sur Mer et l'Aiguillon sur Mer. Présents sur place dès le 1^{er} mars, les services sociaux ont ainsi attribué 200 000 € de secours d'urgence à près de 600 personnes sinistrées.

Aujourd'hui, se pose la question du relogement durable des familles qui ne peuvent ou ne pourront pas réintégrer leur logement de manière provisoire ou définitive. Unissant leurs efforts, le Conseil Général et l'État viennent de mettre en place une mission de 5 conseillers chargés spécialement du relogement et de l'accompagnement social des ménages résidents principaux de l'Aiguillon et de la Faute qui

ont perdu leur maison.

Installée à la Faute sur Mer, à proximité de la Mairie, cette équipe animée par le PACT Vendée sera présente pendant les prochains mois au côté des familles sinistrées. Celles-ci seront reçues individuellement afin de connaître leur situation et leur projet et de les accompagner au mieux dans leurs démarches pour retrouver un logement répondant à leurs besoins. Dans ce but, la Mission Relogement va également recenser l'offre de logement et le foncier disponibles dans les communes voisines, et agir pour accélérer les programmes de construction en cours.

La Mission relogement veille également à répondre aux besoins des ménages sinistrés au quotidien en attendant leur relogement. Cela peut concerner aussi bien les déplacements liés à l'exercice d'une activité professionnelle, la scolarisation des enfants, l'accès aux soins et aux services de proximité, en particulier pour les personnes âgées.

■ Mission Relogement : 06 47 34 82 77

action humanitaire - Opération « sacs de blé »



Une opération humanitaire organisée par l'association « les vieilles soupapes » de Trémentines a été lancée le 7 avril dernier. Une

parcelle d'orge de printemps a été semée sur un terrain appartenant à la communauté de communes de la Mothe Achard. Elle sera récoltée le 7 août lors du rallye de vieux matériel qui traversera les communes de la Mothe Achard. Cette récolte s'ajoutera à celles qui se feront à travers la Vendée entre le 8 et le 21 août prochain. Les recettes de la vente de blé seront versées à la congrégation des frères de Saint Gabriel à Saint Laurent sur Sèvre. Des frères présents dans les pays en développement qui aident les populations par la formation et l'éducation aux enfants. L'objectif de l'opération consiste à récolter, chez des agriculteurs volontaires avec une ancienne moissonneuse-batteuse, quelques ares de blé chez chacun d'entre eux.

PERSONNES HANDICAPÉES - Un nouvel accueil de jour va ouvrir Une réponse adaptée aux besoins de chacun

Un nouveau foyer d'accueil de jour à destination des personnes handicapées moteur au Château d'Olonne est en cours de construction. Il accueillera dix adultes handicapés par jour à la fin de l'année. Un projet porté par l'association Handi-Esprit en partenariat avec le Conseil général qui complète l'offre de service dans le canton des Sables d'Olonne.

« Pour répondre aux besoins des personnes handicapées, nous devons sans cesse innover. Notre objectif c'est le maintien à domicile et la construction de petites structures de proximité idéalement situées au cœur de la ville, ce qui permet d'être immergé dans l'activité de la commune, précise Véronique Besse. L'objectif d'un tel foyer est de permettre aux personnes handicapées de choisir leur projet de vie et d'être le plus autonome possible.



Véronique Besse et Gérard Faugeron lors de la visite de chantier au Château d'Olonne.

Grâce à une aide et à un accompagnement individuel de la personne handicapée vivant à domicile dans sa vie quotidienne, ce foyer aidera à rompre l'isolement et l'ennui, à développer les capacités nécessaires à la vie quotidienne au domicile. Ce foyer

aidera aussi la personne handicapée à prendre conscience de ses compétences à travers de multiples ateliers et temps de vie en commun. Il permettra aussi de soulager les familles qui ont besoin d'être aidées dans la prise en charge de leur enfant handicapé.

HANDICAP - Unité Pédagogique d'Intégration Un excellent outil d'intégration

Handicapés, ils vivent au milieu de leurs camarades valides. Neuf enfants du collège Jean Rostand des Herbiers bénéficieront de l'ouverture d'une unité pédagogique d'intégration.

Intégrées au cœur des collèges, les unités pédagogiques d'intégration (UPI) permettent aux jeunes élèves handicapés de vivre leur scolarité au milieu des élèves valides. L'une d'entre elles a été inaugurée dernièrement au collège Jean Rostand des Herbiers. « Ces UPI, permettent un enrichissement mutuel entre les collégiens valides et les collégiens handicapés. Certains enseignements sont pris en commun, le sport, la musique ou les arts plastiques. C'est un excellent outil pour permettre une meilleure autonomie sociale des jeunes handicapés. C'est le bon sens qui

préside à ce genre de projets : le collège s'adapte au handicap et non l'inverse. Nous devons multiplier ce genre d'unités dans nos collèges vendéens », précise Véronique Besse, présidente de la commission des affaires sociales du département.



L'unité pédagogique d'intégration permet aux élèves handicapés de s'intégrer aux élèves valides.

Tous à la Vendée Vélo, le dimanche 9 mai

Découvrez les plus belles pistes cyclables de Vendée

La Vendée fête le vélo, le dimanche 9 mai, dans vingt communes du département. Le Conseil général de la Vendée organise une grande fête intitulée « Vendée Vélo » : quatre parcours, depuis la terre jusqu'au littoral, en passant par les forêts et les marais, et trois boucles, autour d'Olonne-sur-Mer, sont concoctés pour les milliers de promeneurs à vélo. Ils partiront à la découverte des 350 kilomètres de sentiers cyclables avant de se retrouver à Olonne-sur-Mer où de nombreuses animations les attendent.



Des milliers de Vendéens s'apprêtent à enfourcher leur bicyclette pour la nouvelle édition de la Vendée Vélo. En famille ou entre amis, ils sont invités à sillonner les plus beaux sentiers cyclables du département.

Quatre parcours, depuis le bocage jusqu'à la côte, en passant par les forêts et les marais, et trois boucles, dessinées autour de la commune d'Olonne-sur-Mer, leur permettront de découvrir les multiples facettes de la Vendée, de dos ou face à l'océan. Petits et grands ressortiront leur vélo pour profiter des couleurs printanières.

Dimanche 9 mai, grâce à la Vendée Vélo, organisée par le Conseil général de la Vendée, les cyclistes pédaleront à loisir sur des parcours sécurisés et adaptés à chacun. Nouveauté 2010 : 100 kilomètres de parcours ont été aménagés pour les cyclistes handisports.

Quatre parcours et trois boucles

Les amoureux de la petite reine ne manqueront pas de choix. Cette nouvelle édition de la Vendée Vélo est une occasion de multiplier les ballades. Un panel de promenades, allant de 5 à 80 kilomètres, a été concocté spécialement pour les promeneurs. En tout, ce ne sont pas moins de 350 kilomètres de parcours qui ont été tracés pour eux.

Ici, les habitants du bocage pourront enfourcher leur vélo au départ du Poiré-sur-Vie par exemple. Ce parcours, de la terre à la mer, les conduira tout droit vers le littoral, où ils croiseront les promeneurs ayant pris leur départ à Barbatre ou La Barre-de-Monts, grâce au Parcours du littoral, en rouge sur le plan.

Pour les Challandais, le parcours, orange, de la Porte de l'Océan, sera une autre façon de rejoindre le littoral, en empruntant le sentier sillonnant le ma-

La Vendée Vélo vue par les élus vendéens

Gérard Faugeron
Conseiller général du canton des Sables-d'Olonne :

« Vendée Vélo, c'est un grand moment d'harmonie. Harmonie entre l'homme et la nature grâce au vélo. Harmonie entre les membres d'une même famille. Vendée Vélo est ouvert à tous, de 7 à 77

ans, et plus, et moins. Harmonie entre amis. Mais harmonie aussi entre les différentes collectivités qui ont été sollicitées pour l'organisation de l'événement et les cen-

taines de bénévoles qui s'investissent sur le terrain. Vous additionnez toutes ces harmonies et vous trouvez le secret de Vendée Vélo. »

Marcel Gauducheau
Conseiller général du canton de Moutiers-Mauxfaits et membre de la Commission des actions sportives et culturelles au Conseil général.

« La Vendée Vélo est à la fois la fête du vélo et celle de la découverte de nos sentiers cyclables. Populaire et gratuite, elle est ouverte aux familles, aux randonneurs, aux sportifs plus chevronnés. Cette grande fête permet

aussi de se sensibiliser à la variété et la richesse des paysages vendéens. »

Yannick Moreau
Maire d'Olonne-sur-Mer

« Après le succès de l'édition 2009, les Olonnais, et notamment les 400 bénévoles qui accompagnent cette grande fête populaire, sont à pied d'œuvre, depuis des mois, pour que 2010 soit encore plus belle et plus agréable. Les familles vendéennes sont attendues nombreuses pour venir découvrir notre petite station du tourisme, côté nature, à travers nos marais, notre belle forêt et notre littoral sauvage. »



multiples animations au Havre d'Olonne

Toute la journée, le Havre d'Olonne sera transformé en un village d'animations gratuites, de 9h à 20h. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.



- Ivan Do-Duc, artiste du cirque du Soleil
Cycliste artistique, Ivan Do-Duc était 4^e aux derniers Championnats du Monde.



s'amuseront sur une piste de baby karting ou autour d'un manège à vélo.

- La compagnie Tricycle

Les trois clowns catalans Carles, Joan et Paco présentent leur spectacle comique.



- Les Celtic legends

À deux reprises au cours de l'après-midi, le groupe des Celtic Legends invitera les participants au rythme de la musique irlandaise vers le concert de clôture de 18h30. Tempo impétueux de claquettes, grâce de la danse, rythmique frénétique de la musique et mélancolie des ballades irlandaises concluront la manifestation Vendée Vélo.

- Les meilleurs riders mondiaux en exclusivité

Ils dansent avec leurs vélos. Et décollent à plusieurs mètres de hauteur. Les plus grands riders mondiaux s'arrêteront au Havre d'Olonne avec des acrobaties à couper le souffle.



- Ambiance jazz Nouvelle-Orléans

Le bateau, le Mississippi Showboat, fera revivre la musique de Jazz de Louisiane.



- Le Breizh Malo Circus

Acrobaties périlleuses, tours de magies, ateliers de maquillage et de jonglerie...



- Karting à pédales et manège pour les plus jeunes

Les plus jeunes



- À noter :

chaque village départ aura également ses propres animations.

Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



« 1 000 km de pistes cyclables en 2011 »

Qu'en est-il aujourd'hui des pistes cyclables en Vendée ?

Aujourd'hui en Vendée plus de 800 km de pistes cyclables ont été réalisés. L'objectif est d'atteindre l'année prochaine près de 1 000 km, c'est-à-dire de pouvoir réaliser un véritable tour de la Vendée. Ces sentiers cyclables sont le plus souvent réalisés en site propre avec des matériaux et des procédés qui leur permettent de s'intégrer parfaitement dans leur environnement.

Pourquoi avoir créé la Vendée Vélo ?

La Vendée Vélo c'est avant tout un grand rassemblement pour tous ceux qui aiment pratiquer le vélo en famille ou entre amis, c'est aussi un moyen pour faire découvrir la qualité des sentiers du département. Visiter la Vendée à vélo est devenu un but de séjour recherché, y compris à l'étranger. Les Belges, les Hollandais ou les Britanniques sont désormais les premiers adeptes de pistes qui leur révèlent toute la richesse de la Vendée : marais, forêts dunaires ou encore sentiers longeant le littoral.

La Vendée Vélo inaugure une année de grands événements cyclistes pour la Vendée ?

En moins d'un an, la Vendée va accueillir effectivement les plus grands événements cyclistes français et internationaux. Avec la Fédération Française de Cyclisme, nous allons organiser à Chantonnay les Championnats de France sur Route du 24 au 27 juin. Puis en 2011, la Vendée accueillera le grand départ du Tour de France, 4 jours en Vendée.

Infos pratiques

La Vendée Vélo le Dimanche 9 mai

Location de cycles au village d'Olonne-sur-Mer

Journée gratuite

Renseignements : www.vendee.fr



rais breton et la forêt, jusqu'à la corniche des bords de mer de Sion sur l'océan.

La boucle des Vignes

Les trois boucles dessinées autour d'Olonne-sur-Mer font 5, 22 et 44 kilomètres. Les enfants pourront ainsi participer à la fête en s'élançant sur la mini boucle tandis que leurs aînés, préféreront la boucle découverte, alliant paysages de forêts et de côte sauvage.

La boucle des vignes offrira quant à elle l'occasion de se désaltérer tout en profitant d'un paysage exceptionnel. Le parcours, vallonné, plongera les participants au cœur des marais de l'île d'Olonne. Ils sillonneront aussi les coteaux de vins de Brem avant de traverser la forêt d'Olonne-sur-Mer.

Rendez-vous festif au Havre d'Olonne

Chaque village de départ sera constitué d'un point d'accueil, d'un stand d'assistance technique et médicale, ainsi que d'un espace où sera servi du café et de la brioche.

Au Havre d'Olonne, à Olonne-sur-Mer, point de convergence de tous les parcours, un immense village animé par des champions internationaux de VTT et de BMX, sera monté pour l'occasion.

Les « Celtic legends », de retour de leur tournée en Amérique, invitera notamment les promeneurs à profiter de la fête, entre rythme des claquettes et musique irlandaise.

De nombreuses autres animations et spectacles seront proposés, au Havre d'Olonne, gratuitement, toute la journée et sans interruption, à partir de 9h.



Les 9 raisons de participer à la Vendée Vélo :

- Un événement gratuit
- Une journée de détente en famille ou entre amis
- 350 km de parcours à découvrir
- 20 villages de départ animés
- Pas de réservation nécessaire
- 1 poste d'assistance tous les 15 km
- 4 circuits et 3 boucles adaptés, de 5 à 75 km
- 6 villages handisport
- Cartes des parcours fournies au départ

350 kilomètres de pistes cyclables pour les cyclistes

350 kilomètres des sentiers cyclables départementaux, adaptés et sécurisés, sont offerts aux cyclistes de la Vendée Vélo. Des aménagements ont été spécialement faits pour cette édition : à Givrand par exemple, les cyclistes passeront désormais sur la toute nouvelle piste cyclable.

À Sion, la piste longeant la corniche a été embellie. Et est elle aussi fin prête à accueillir les deux roues.

Nouveauté 2010 : 100 km pour le handisport

100 kilomètres de pistes cyclables et six villages sont spécialement aménagés cette année pour les cyclistes pratiquant le handisport.

Chacun de ces villages sera situé à moins de quarante kilomètres de l'arrivée depuis : Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Brem-sur-Mer, Brétignolles-sur-Mer, Olonne-sur-Mer, Talmont-Saint-Hilaire et Les Sables-d'Olonne. Un parking sera ouvert aux personnes à mobilité réduite, à proximité de chaque lieu de départ.



1 200 bénévoles pour la sécurité des Vendéens

Que les promeneurs enfourchent leur bicyclette sans souci ! Plus de 1 200 bénévoles assureront le bon déroulement de la journée.

En cas de problème technique,

une crevaison ou une selle à revisser, les promeneurs trouveront tous les 15 kilomètres, un poste d'assistance technique et médical. Tous les 10 kilomètres environ, des personnes viendront au secours des bobos. Des assistants de sécurité, la police et la gendarmerie seront présents aux endroits sensibles.



SCOLAIRE - Le Collège Stéphane Piobetta en construction Un nouveau collège pour la rentrée 2011

L'augmentation des effectifs scolaires a conduit l'Assemblée départementale à créer un nouveau collège public à Aubigny, dans le sud du Pays yonnais. Les travaux ont débuté en février dernier et vont s'étaler sur 18 mois. Ce nouvel établissement, dont la capacité est de 600 places, ouvrira ses portes pour l'année scolaire 2011-2012. Il remplacera le collège Piobetta de La Roche sur Yon et va s'implanter dans un secteur en plein développement économique et démographique. Un futur collège à la pointe du numérique et à haute qualité environnementale.

Ce nouvel établissement public qui se construit dans le sud du Pays Yonnais, est voulu moderne et de haute qualité environnementale. L'organisation est conçue en corps de bâtiments articulés autour d'un grand hall. La surface des bâtiments sera de 6000 mètres carrés sur une parcelle de 3 ha.

L'établissement, prévu pour accueillir 600 élèves, comprendra 20 salles d'enseignement général, 4 labos scientifiques, 3 espaces technologiques, un centre de documentation et encore un espace de restauration. Ce collège répond à la forte croissance démographique du sud du Pays Yonnais.

Les enfants de St-Florent-des-Bois, Le Tablier, Chaillé-sous-les-Ormeaux, Nesmy, La Boissière-des-Landes, Nieul-le-Dolent, Ste-Flaive-des-Loups, Le Girouard, Les Clouzeaux, Landeronde et Aubigny vont pouvoir bénéficier d'un collège tout numérique construit selon les normes BBC, bâtiment basse consommation. Cela réduira de 50% les consommations énergétiques par rapport à un bâtiment classique.

Le département poursuit son effort de modernisation des collèges. L'évolution des effectifs dans

les collèges de La Roche-sur-Yon a conduit à décider le transfert du collège Piobetta, situé au cœur du chef-lieu mais fermé aujourd'hui, vers un autre collège à Aubigny, ce collège sera à la pointe de la qualité environnementale. C'est important pour la qualité de vie de tous et pour créer des conditions optimales de travail pour nos collégiens et leurs enseignants », explique Dominique Souchet, vice-président du Conseil général.

L'emplacement

Le collège se situera à proximité d'équipements sportifs existants (la salle omnisports, terrains de foot, skate parc et terrain de basket) et futurs : notamment la salle de tennis couverte en projet.

La réalisation d'un rond-point à proximité pour faciliter et sécuriser

l'accès est programmée ainsi qu'une voie cyclable.

Haute qualité environnementale

Le traitement intérieur des lieux est axé sur le respect de l'environnement avec l'utilisation de peintures « propres », sols recouverts de lino non métallisé ou caoutchouc simplement vulcanisé en surface pour faciliter le nettoyage, certains locaux possèdent des revêtements muraux à base de bois apportant un complément de correction acoustique. Les bâtiments seront construits aux normes HQE, haute qualité environ-

nementale, incluant aussi les systèmes solaire-thermique et panneaux photovoltaïques. Un panneau placé dans le hall indiquera en temps réel les consommations et la production d'électricité du collège, afin de communiquer avec les élèves et responsabiliser leur comportement.

Performance technique

Le Département veut en faire un exemple avec bornes internet, outils multimédias, vidéo-projecteur dans chaque classe, tableaux numériques interactifs. Le tout au service d'une pédagogie qui favorise l'excellence.

Un collège où apprendre sera une joie

L'organisation générale conçue en corps de bâtiments séparés, propose de nombreuses vues agréables à partir de différents lieux du collège et permet un repérage simple des zones pédagogiques.

« Une attention toute particulière a été portée à la lumière naturelle. Les zones d'enseignement sont dotées d'un éclairage à intensité variable selon l'apport extérieur de lumière naturelle. Les façades des salles de classe orientées au Sud Ouest bénéficient du soleil d'hiver pour un réchauffement naturel et sont équipées de persiennes bois pour les protéger du soleil d'été », explique Frédéric Fonteneau, architecte du projet.

Enfin, la spécificité de ce lieu d'après Ronan Le Marec, conducteur de travaux, est l'utilisation de « pré mur » isolé. « Ce procédé permet d'éviter les ponts thermiques. Garder la chaleur des pièces en hiver et éviter d'avoir trop chaud en été, le pré mur isolé permet une température stable tout au long de l'année. »

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Les espérances du Plan dépassées par les Vendéens

L'objectif d'un plan d'élimination des déchets est d'être efficace dans le respect de la réglementation, et le plan vendéen l'a prouvé puisque la production des déchets ménagers a diminué de plus de 5 % alors que la population a augmenté de 6 % depuis son adoption en 2006. Ceci est le fait des efforts conjugués des Vendéens, des collectivités chargées de la collecte et de Trivalis qui ont en charge la mise en œuvre du Plan départemental d'élimination des déchets élaboré par le Conseil général.

C'est mal connaître le fonctionnement de la gestion des déchets en Vendée que d'opposer les collectivités chargées de la collecte, Trivalis et le Conseil général qui couvrent en coresponsabilité, la bonne mise en œuvre d'un service public que nous utilisons tous, sans exception.

L'objectif volontariste du Conseil Général était de diminuer la production des déchets. Celui-ci est atteint et même dépassé. Notre plan est basé sur un choix technique qui nécessite l'excellence : c'est pourquoi il inquiète ceux qui préfèrent les demi-mesures, de plus en plus isolés face à un nombre croissant de collectivités qui suivent avec intérêt l'expérience vendéenne.

Un plan ne se révisé pas sur une saute d'humeur : il faut au moins 5 ans d'application avant de l'envisager. Ce délai réglementaire étant écoulé, une révision nécessaire et suffisante peut donc à présent être engagée, qui étudiera l'ajustement de la capacité de traitement et donc du nombre des équipements.

Le coût du traitement des déchets augmentera pour tous les Français, il est illusoire et mensonger de prétendre les baisser de 30%. Les choix des élus et les efforts des Vendéens permettront au moins de stabiliser à moyen terme ces coûts dans des limites parfaitement raisonnables et en garantissant une protection optimale de notre environnement.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Modifier le plan départemental d'élimination des déchets.

Nous avons aujourd'hui assez de recul pour pouvoir juger de l'efficacité comme du coût du plan départemental d'élimination des déchets, voté par le Conseil général en 2006. Coûteux, en effet, car ce ne sont pas moins de 150 millions d'euros d'investissement qui ont été programmés sur plusieurs années alors que l'efficacité des procédés envisagés est très loin de faire l'unanimité. Le ministère de l'écologie reconnaît d'ailleurs lui-même que le recours au traitement mécano-biologique (TMB) – solution retenue par le Conseil général – risque de ne constituer qu'une « étape supplémentaire et coûteuse » (Plan d'action déchets, septembre 2009, page 10). Le fait est que les Vendéens trient de plus en plus et de mieux en mieux grâce à des initiatives locales qui auront à terme pour effet de réduire le tonnage de leurs déchets (la redevance incitative, la création de recycleries ou de sites de compostage...). Il est donc surprenant d'envisager la construction de cinq usines de tri mécano biologique là où trois auraient amplement suffi (dont une sur la côte pour répondre à l'afflux touristique de la saison estivale). Par conséquent, si localement le coût de la collecte diminue, le coût du traitement des déchets, quant à lui, ne fait qu'augmenter du fait de l'importance démesurée des subventions d'investissement accordées par le Conseil général. Au sein même de Trivalis, le syndicat mixte chargé du traitement des déchets collectés, nombreux sont les élus – de droite comme de gauche – à pointer les faiblesses du plan départemental comme son coût trop élevé. Le groupe des élus socialistes et républicains est persuadé qu'en modifiant ce plan, conformément à leurs propositions émises de longue date et en cohérence avec les remarques faites récemment par la Chambre régionale des comptes, c'est une réduction de 30% du montant global de l'investissement pour le traitement des déchets qui serait réalisable. Une gestion responsable des déchets passe effectivement par une réduction à la source et donc par le tri qu'il convient d'encourager par tous les moyens. Cette stratégie sera la seule payante dans la mesure où elle responsabilisera des Vendéens qui seront naturellement sensibles à la réduction de leur facture « déchets ». Il n'y a pas là matière à polémique : ce constat partagé par beaucoup doit être l'occasion d'aboutir à des décisions prises par consensus.

SAMEDI 15 MAI Nuit des musées vendéens À la lueur des étoiles



Ambiance lumière tamisée, samedi 15 mai, dans les musées vendéens. Sept sites donnent rendez-vous aux passionnés d'Histoire, de nuit :

• **La Bourrine du Bois Juquaud**

à St-Hilaire-de-Riez, de 17h à 1h du matin : randonnée musicale, spectacle... Rens. 02 51 49 27 37

• **Le Musée de Montaigu**, de 14h à 23h : exposition « Histoires de pier-

res », balade nocturne aux lampions... Rens. : 02 51 09 21 21

• **L'Historial de la Vendée** aux Lucs/Boulogne, de 20h à 1h du matin : animations « le temps qui passe ». Rens. : 02 51 47 61 61

• **Le Centre Mynier de Faymoreau**, de 21h à 1h du matin : exposition « Des bulles à la mine », visite insolite du site... Rens. 02 51 00 48 48

• **Écomusée du Daviaud** à La Barre-de-Monts, dès 21h : visites commentées à la lampe de poche... Rens. 02 51 93 84 84

• **Le Musée de Soullans**, de 20h30 à 23h : visite à la lampe torche... Rens. 02 51 35 03 84

• **Musée ornithologique**, à La Chaize-le-Vicomte, 19h/1h : animations sur les 5 sens, sortie crépusculaire... Rens. 02 51 05 87 84

JUSQU'AU 2 MAI Faymoreau Le printemps serbe en Vendée

En Vendée, le printemps serbe se poursuit jusqu'au 2 mai. Deux expositions sont présentées au centre minier et à la chapelle des mineurs de Faymoreau.

« **Serbie, terre sacrée de la culture européenne** »

Dans la chapelle des mineurs de Faymoreau, l'exposition la « Serbie, terre sacrée de la culture européenne », présente 130 des plus remarquables pièces issues des musées nationaux, ethnographique et orthodoxe de Belgrade. Éléments prestigieux du patrimoine serbe ils illustrent l'originalité de l'art de ce pays situé aux confluences de l'Europe occidentale et orientale.

« **Masques et rituels de Serbie** »

Incarnation du pouvoir et de la force, les masques traditionnels sont aujourd'hui encore portés dans cer-

taines régions de Serbie. Une dizaine d'entre eux est présentée au centre minier de Faymoreau dans le cadre de l'exposition « Masques et rituels de Serbie ».

■ **Renseignements** : Tél : 02 51 00 48 48. Entrée libre tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h.



DÈS LE 26 AVRIL Stage Foussais-Payré A vos inscriptions pour le chant

L'Académie Vocale en Vendée Romane propose deux stages de chant.

Le Master class de chant lyrique a lieu du 24 au 31 juillet. Il s'adresse aux intermittents du spectacle et étudiants qui maîtrisent la pratique du chant au niveau pré-professionnel

en tant que solistes.

Le stage de chant choral a lieu aux mêmes dates et s'adresse à 30 choristes confirmés. Œuvre principale étudiée : Dixit Dominus de Scarlatti.

■ **Renseignements** : 02 51 51 46 92 ou www.academie-vocale-vendee.com

JEUDI 13 MAI La Réorthe En fête autour du cheval de trait



La fête champêtre, « Les Festives de l'Engraisserie », organisée par « Les Roulottes du Sud Vendée », a lieu cette année, le jeudi 13 mai, à La Réorthe. Cette journée permettra aux Vendéens de profiter de spectacles, d'animations, d'expositions,

d'une découverte du site en calèche, en canoë et à dos d'âne, d'un dîner champêtre etc.

■ **Renseignements** : 02 51 46 83 49 ou 06 14 48 24 77 ou : <http://perso.wanadoo.fr/roulottes>

VENREDI 7 MAI La Génétouze Le mariage forcé de Molière

La commune de la Génétouze, les comédiens et le Théâtre du Chêne Vert s'unissent pour proposer un spectacle théâtral : « Le Mariage Forcé de Molière », comédie revisitée. Représentation, vendredi 7 mai, à 20h30, au théâtre de la Génétouze.



■ **Tarifs** : 10€, 7€, 5€
Renseignements : 02 51 31 65 65

En deux mots

■ **Journée du griffon vendéen au Perrier**

La journée du Grand Griffon Vendéen se tiendra le samedi 08 mai, de 10h à 19h, chemin des Ragueniers au Perrier.

Au programme de cette journée : découverte d'une meute de Grands Griffons Vendéens, ball-trap, concours de palets, tombola, divers exposants, sonneurs de trompes... Entrée gratuite. Rens. 02 51 55 88 01

■ **Chantier de Jeunes à Rocheservière**

Du 18 au 31 juillet, une vingtaine de jeunes de 14 à 17 ans ont la possibilité de participer au chantier de Jeunes de Rocheservière.

Restauration des murs des jardins des remparts de l'ancien château médiéval. Tarif : 105€ ; 20 places.

Inscriptions et renseignements : 02 51 94 97 41.

DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL Saint-Georges-de-Montaigu Une Maison de la Rivière grandeur nature



La Maison de la Rivière, à Saint-Georges-de-Montaigu, a rouvert ses portes, depuis le 1^{er} avril. Les visiteurs, petits et grands, sont attendus pour partir à la découverte d'une incroyable faune.

À noter également, le spectacle audiovisuel « Grandeur nature » pour s'immerger dans la nature, pendant plusieurs minutes.

Les enfants retrouveront avec plaisir les animations « Les Ephé-

mères » : initiation à la pêche, ateliers nature, balades en barque etc.

Jusqu'au 14 juin, le site est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 14h à 18h (dimanche et jours fériés 14h/19h). Balades guidées en barque, dimanches et jours fériés, à 15h et 16h30 à partir du 2 mai.

■ **Renseignements** : 02 51 46 44 67 ou www.maisonriviere.terresdemontaigu.fr

DU 29 AVRIL AU 29 MAI Luçon Exposition sur l'art textile

À l'occasion de la sortie de son dernier livre « Textile Art Textile 1 », Val Holmes, diplômée en Art Textile (Manchester, Grande Bretagne) organise une exposition de ses dernières œuvres, à Luçon.

Elle donne des cours sur l'Art Textile depuis 1982, depuis 18 ans en Vendée.

L'exposition a lieu à L'Atelier 43, 43 rue du Président de Gaulle, 85400 Luçon du 29 avril au 29 mai. Ouver-

ture du jeudi au samedi de 15h à 18h30 ou sur rendez-vous, en dehors de ces créneaux horaires.

Val Holmes est déjà l'auteur de cinq livres sur l'Art Textile et la broderie créative, visibles à son domicile, à Luçon.

■ **Renseignements** : 02 51 27 43 39, mail : galerie43@aol.com ou sur internet : www.art-textile-et-estampe.com

BRÈVES

À PARTIR DU 26 AVRIL
Concours photos à L'Hermenault

Le 2^e concours de photos, organisé par la commune de l'Hermenault est ouvert. Ouvert à tous les photographes amateurs sur le thème : « Les arbres remarquables et remarquables ». Inscriptions avant le 31 mai.

■ **Renseignements** : Pour obtenir le dossier, 02 51 00 13 18 ou par mail : mairie-de-lhermenault@wanadoo.fr

DIMANCHE 23 MAI
Théâtre aux Sables-d'Olonne

VENREDI 7 MAI Sainte-Foy « Les Fées dopent l'air » revisitent la chanson française

Le vendredi 7 mai, à 20h30 au parc de la Landette à Sainte-Foy, les quatre jeunes musiciens du groupe « Les Fées dopent l'air », revisiteront sur scène la chanson française. Mathilde avec son accordéon, Maud avec son violon et sa clarinette, Florian à la guitare et à la « contre bassine » et Florent avec son xylophone, et sa scie musicale.

■ **Tarifs** : 5 €, 3 € et gratuit - de 12 ans.
Renseignements : 02 51 96 47 56



LES 1^{ER} ET 2 MAI Découvrir les plantes sauvages et médicinales

Les 1^{er} et 2 mai, au moulin de Régolard à Rocheservière, Jacqueline Sastre, aromathérapeute, encadrera un stage autour du thème « Plantes sauvages et médicinales : les cueillir, les préparer et les cuisiner. » Cette spécialiste des plantes sauvages, présentera ces plantes qui poussent à nos pieds. Celles qui nourrissent, celles qui soignent et celles qui embellissent. Ce stage s'adresse à tous. Sont prévus des temps de reconnaissance, de cueillette et de préparation culinaire.

■ **Renseignements et réservations** : 04 74 51 76 63 ou 09 77 92 62 97



DU 8 AU 16 MAI Une fête en costume sur l'île de Noirmoutier

Le samedi 8 mai, les habitants de Noirmoutier en l'île invitent les spectateurs à la grande fête costumée, commémorant la libération française.

Des chars et voitures d'époque seront visibles notamment lors du défilé, dans les rues de l'île, à 17h. Auparavant, un parachutage a lieu à 12h30 à côté du Château. À 15h, animations musicales sur des airs d'époque etc.

Enfin, du 8 au 16 mai, de nombreux objets rares et insolites, documentaires, photos, maquettes, sont exposés aux Salorges à Noirmoutier en l'île.

■ **Renseignements** : 02 51 39 56 85

SAMEDI 1^{ER} MAI Jard-sur-Mer
Les écrivains de la mer



La 2^e journée des écrivains attend les amateurs de belles lettres, le samedi 1^{er} mai. Le rendez-vous a lieu le long de la promenade portuaire à Jard-sur-Mer.

L'an passé, plus de trente écrivains étaient présents à la journée des écrivains de la mer. Le rendez-vous 2010 a lieu, le samedi 1^{er} mai, le long de la promenade portuaire à Jard-sur-Mer, ou salle des Ormeaux en cas de pluie. De nombreux écrivains viennent exposer leurs ouvrages : des romans, de la poésie, des documentaires, de la littérature enfantine... Les séances dédiées ne manqueront pas de satisfaire les

amateurs.

À noter : Evelyne Thomer présentera son nouveau livre « Une Longue Absence ». Seront également présents Jean-Claude Lumet, Bertrand Illegems, avec son œuvre « Pigeon vole » et la maison d'édition qu'il a créée « Les Chantuseries ». Pierre Gilbert et Michel Chusseau feront découvrir l'histoire locale dans leurs livres « La vie des jardins à la belle époque ».

La journée commence à 10h et se termine à 19h

■ **Entrée gratuite**

Renseignements : 02 51 20 37 45 ou par mail : bibliotheque@ville-jardsurmer.fr

SAMEDI 1^{ER} MAI Les Médiévales de Brem-sur-Mer
Princesses et chevaliers du Moyen Âge

La 8^e édition des Médiévales de Brem-sur-Mer se déroule le samedi 1^{er} mai. Le patrimoine de la ville de Brem-sur-Mer sera mis en valeur, tout comme l'église romane St-Nicolas, classée Monument Historique.

Des exposants d'artisanat d'art et de produits du terroir seront au rendez-vous du marché artisanal. Ils feront découvrir leurs produits lors de cette journée conviviale.

Des animations médiévales chanteront petits et grands : déambulations musicales médiévales, pro-

menades en poneys, manège pour enfants, tir à l'arc, kermesse médiévale, concours de peintres amateurs, visites guidées de l'église...

De nombreuses personnes, enchantées de « se plonger » dans l'époque médiévale, se transforment, le temps d'une journée, en princesses et chevaliers du Moyen-âge. De 9h à 18h.

■ **Entrée gratuite**

Renseignements : 02 51 20 13 30 ou 06 20 54 91 81 ou c.bret@tusco.org



AGENDA DES VIDE-GRENIERS

Samedi 1^{er} mai

• **Coex-Espace Montebello**
De 9h à 18h
06 10 07 24 34

Dimanche 2 mai

• **L'Herbergement-salle de sport**
De 9h à 18h
06 14 35 76 41

• **Les Clouzeaux-zone de loisirs**
De 9h à 18h
02 51 34 20 87

Dimanche 9 mai

De 9h à 18h

• **Les Essarts - Parking Ecole Gaston Chaissac**
De 9h à 18h
02 51 62 99 19



• **La Roche-sur-Yon-école Jeanne d'Arc**
De 9h à 18h

• **Martinet-salle des fêtes**
De 9h à 18h
02 51 34 69 93

Jeudi 13 mai

• **L'Époids (commune de Bouin)**
Vide-cuisine-Place de la mairie annexe
De 9h à 18h

• **La Barre de Monts-Place de la Gare**
De 9h à 18h
02 51 68 51 83

VENDREDI 7 MAI Aizenay
« L'histoire du soldat » par l'Orchestre de Vendée



Le vendredi 7 mai, à 20h30 à l'espace des Quatre Rondes à Aizenay, l'Orchestre de Vendée présentera « L'histoire du soldat ». Ce mélodrame a été composé par Igor Stravinsky en 1917 sur un texte de Charles Ferdinand Ramuz pour trois acteurs et sept musiciens.

Dirigés par Claude Bardon, les solistes de l'Orchestre de Vendée accompagneront le lecteur, Edouard Reichenbach, et les acteurs, Pierre

Hiessler, Thomas Morris, Félix et Ariel Orthmann-Reichenbach dans une mise en scène originale d'Edouard Reichenbach. La pièce reprend un vieux conte russe et s'inspire du mythe de Faust. Plusieurs courts tableaux se succèdent

■ **Tarifs : 6€, gratuit pour les moins de 18 ans.**

Renseignements et réservations : 02 51 94 60 46

VENDREDI 30 AVRIL Le Bernard
Un appel d'air en concert

Un concert gratuit est proposé par la Communauté de communes du



Talmondais, en lien avec la commune du Bernard. Il est donné dans le cadre des Ballades Musicales, le vendredi 30 avril, à 20h30, sous chapiteau, parking de la salle des fêtes du Bernard. Le public profitera du groupe Appel d'air. En parallèle a lieu la « fête du Préveil », une fête de village, organisée le 30 avril et le 1^{er} mai.

■ **Renseignements : 02 51 207 207**
ou : contact@cc-talmondais.fr

SAMEDI 15 MAI Bazoges-en-Pareds
Soirée aux Trois Rives

L'association Emapoli, créée pour aider le village de Teng au Cameroun et pour soutenir le centre médico-social Emapoli, fête cette année ses cinq ans.

Une soirée africaine est organisée, salle Les Trois Rives, à Bazoges-en-Pareds, le samedi 15 mai.

À partir de 15 h, une exposition-vente d'objets africains a lieu dans

la même salle : entrée gratuite.

Le bénéfice de la soirée sera utilisé pour l'amélioration du centre et du village.

Dîner à 20h.

■ **Tarifs : adultes 16€, enfants 8€.**

Renseignements : 02 51 51 33 18 ou 02 51 51 56 88

VENDREDI 30 AVRIL La Roche-sur-Yon
Concert de gospel

Le vendredi 30 avril, l'Association France Madagascar de Vendée organise un concert avec Cool'Heure Gospel. Soixante-dix choristes, accompagnés de quatre musiciens, animent l'amphithéâtre Réaumur, 28 boulevard d'Angleterre à La Roche/Yon.

Cette chorale a déjà enregistré trois albums et réalisé de nombreux concerts dans tout le département. Elle fera résonner ce soir-là les murs de l'amphithéâtre, dès 20h30.



■ **Tarif : 10€ (billetterie sur place)**
Renseignements : 02 51 62 37 95

DU 6 AU 8 MAI Chaligny, Vouvant, La Roche
Printemps baroque avec Polymnie

L'ensemble vocal Polymnie, créé en 2008 sous la direction de Fabrice Maurin propose trois concerts de musique baroque autour des œuvres de Bach, mais aussi de Buxtehude, Schein ou Zelenka. Le premier aura lieu le 6 mai

à 20h30 à Chaligny (Ste-Pexine), le second le 7 mai à 20h30 dans l'église de Vouvant, enfin, le 8 mai à 20h30 à l'église N-Dame de La Roche-sur-Yon.

■ **Renseignements : www.polymnie.fr**

DU 13 AU 16 MAI Le Port du Bec à Bouin
Quatre jours bleu marine



Du 13 mai au 16 mai, l'exposition organisée par l'association Bleu Marine « Escapade au port du Bec », a lieu au port du Bec dans le bâtiment de l'École du Patrimoine. Elle ouvre ses portes, le jeudi 13 mai à 15h. Pendant les « Quatre jours Bleu Marine », une exposition permanente de

peintres amateurs et professionnels et une exposition de photos à également lieu à l'École du Patrimoine.

Le dimanche 16 mai, à partir de 8h, l'association propose un concours de peintres sur le port du Bec. Les participants composeront sur le port et son environnement. À cette occasion, tous les artistes pourront présenter plusieurs de leurs œuvres au public, sous la forme d'exposition personnelle. Et le dimanche 16 mai, sur le parking de l'École Départementale du Patrimoine, à 15h30, Bleu Marine proposera une animation musicale avec le groupe Sol-Marin qui interprétera des champs de marins

■ **Renseignements : 02 51 68 65 73,**
02 51 68 71 13 ou 06 71 37 49 86

BRÈVES

JUSQU'AU 31 JUILLET
Concours Nouvelles et poésie

Le Château d'Olonne : concours de nouvelles et de poésie sur le thème de « La Couleur ». Ouvert à tous, à partir de 16 ans. En parallèle, concours de photographies sur le thème « La Couleur à travers le patrimoine naturel et historique de la ville du Château d'Olonne ».

■ **Renseignements : 02 51 32 96 73**
ou : bibliotheque@ville-chateaudolonne.fr

SAMEDI 1^{ER} MAI
Concert à Jard-sur-Mer

Concert à 21h sur le port (salle des Ormeaux en cas de mauvais temps), au profit des Ostréiculteurs du Payré. Groupe les « Sixties Blouses ».

■ **Renseignements : www.ville-jardsurmer.fr**

JUSQU'AU 2 MAI
Salon de Printemps à Sion-sur-l'Océan

Trente artistes régionaux, peintres et sculpteurs. Salle de l'ancien casino. Entrée libre, 10h30/12h30 et 15h/19h.

■ **Renseignements : 06 85 67 71 95**

DIMANCHE 2 MAI
Marché des 4 saisons à St Martin-des-Noyers.

DU 13 AU 15 MAI

Festival Amathéa Folies

Les 13, 14 et 15 mai se déroulera le Festival de théâtre amateur « Amathéa Folies » à Angles. Depuis sa création en 1994 par les bénévoles de la troupe théâtrale « La Tour d'Angles », il a lieu tous les deux ans. Cette année encore une programmation riche et variée sera proposée au public.

■ **Renseignements : 02 51 97 56 39**
www.amatheafolies.fr



Artisanat et produits locaux, place de la bascule. De 9h30 à 13h30. Animé par le Comité des fêtes.

■ **Renseignements :**
www.saintmartindesnoyers.fr





LES 15 ET 16 MAI Moulleron-le-Captif À vitesse grand V



Moulleron-le-Captif accueille les meilleurs rollers, les 15 et 16 mai, sur le circuit des Noues, dans le cadre du championnat de France de roller-skating. Cette manifestation est organisée notamment par le Club de Patinage à Roulettes Moulleronnais.

Les courses seront disputées de 10h à 22h15, le samedi 15 et de 9h à 17h15, le dimanche 16 mai. Les spectateurs pourront apercevoir parmi les sportifs, Alexis Contin, 4e à l'épreuve du 10000 mètres de patinage de vitesse aux J.O. de Vancouver.

Ce patineur de vitesse détient les records de France du 1500, 3000, 5000 et 10000 mètres. Après une année 2009 qui a vu son palmarès s'agrandir avec notamment le titre de Champion de France sur piste et sur route, il est donc rentré auréolé des Jeux Olympiques.

■ **Entrée gratuite**
Renseignements : 02 51 31 10 50

Le championnat de France de roller-skating se déroule, sur le circuit des Nouettes, à Moulleron-le-Captif, les samedi 15 et dimanche 16 mai prochains.

SAMEDI 8 MAI Le Poiré-sur-Vie Gala de boxe



Un gala de boxe thai est proposé aux amateurs le samedi 8 mai, au Poiré-sur-Vie. Il a lieu dans la salle omnisport de l'Idonnière à partir de 19h.

Plusieurs combats seront disputés durant la soirée. Il y aura notamment un combat de championnat national.

Il opposera le Vendéen Wilfried Hoareau, de Venansault, au parisien Daniel Lentie. Ce gala est organisé par le Muay Thai Fight 85 Venansault.

■ **Tarifs : 7€, 5€ (prévente)**
Renseignements : 02 51 47 76 34 ou 02 51 36 00 85

SAMEDI 15 MAI Triathlon à Noirmoutier Entre océan et forêt de chênes

La troisième édition du triathlon de Noirmoutier se déroule sur la commune de Noirmoutier, secteur des Sableaux, le samedi 15 mai prochain.

Deux épreuves sont au programme : le matin, les épreuves des catégories poussins à minimes. Le départ de la première course est prévu à 10h30.

L'après-midi, le départ du sprint a lieu à 15h30. Cette épreuve (750

m de natation, 20 km de vélo et 5 km de course à pied) est étape du championnat de France universitaire, étape du championnat D3, étape des challenges de Vendée et « bouge ton club ». Quelque 500 participants sont attendus.

Le parcours se déroule entre océan et forêt de chênes verts.

■ **Renseignements :**
www.iledenoirmoutiertriathlon.com

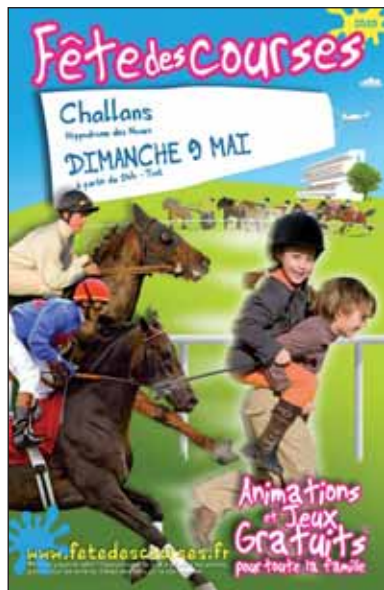
DIMANCHE 9 MAI Hippodrome Challans Au trot pour la fête des courses

La « Fête des courses » a lieu dans plusieurs hippodromes de la région, dont ceux de Vendée. La première journée se déroule à Challans, à l'hippodrome des Noues, dimanche 9 mai, à partir de 14h.

Plusieurs animations et des jeux gratuits sont prévus, notamment pour les plus jeunes : structures gonflables, baptêmes de poney, maquillage, jeux de bois géants, jeu découverte du monde des courses etc.

Les prochaines dates en Vendée sont les suivantes : le 27 juin, aux Terres Noires à La Roche-sur-Yon, le 18 juillet, hippodrome de l'Atlantique à St-Jean-de-Monts et le 2 août, hippodrome de la malbrande aux Sables-d'Olonne.

■ **Renseignements :**
www.fetedescourses.fr



SAMEDI 15 MAI Chavagnes-en-Paillers En route avec les cent bornards

Départ 5h. Arrivée probable du vainqueur : 11h45. La 23e édition de la course des 100 km de Vendée donne une nouvelle fois rendez-vous à son public le samedi 15 mai. En parallèle de cette course extrême, se tiendra la 7e édition du Marathon de Vendée et la 2e édition du marathon-relais dont les départs seront donnés à 7h. 50% des meilleurs chronos français sont réalisés au cours de cette épreuve des 100 km. Le faible dénivelé du parcours permet en effet de hautes performances

individuelles.

Toute la journée, de multiples animations se dérouleront et notamment des courses d'enfants, une foire à la brioche et un diner dansant à partir de 19h30. Les cérémonies des récompenses se tiendront à 14h45 pour les marathons et à 18h pour les 100km.

■ **Renseignements :** 02 51 42 32 42 ou 02 51 42 34 21 ou 02 40 33 55 34 / lmrabreud@100kmdevendee.com ou ichiron@100kmdevendee.com

SAMEDI 8 MAI Tournai de foot à Bouin Plus de 400 jeunes attendus

Un tournoi de foot, organisé par l'avenir Football Club, association des clubs de Bouin/Bois-de-Céné/Châteauneuf, a lieu, samedi 8 mai, à partir de 8h30, à Bouin.

Cette rencontre, attendue par les jeunes, est un tournoi régional s'adressant aux catégories poussins (U 10 et U 11) et benjamins (U 12 et U 13). Cette année encore, les clubs vendéens ont été invités à participer gratuitement à la journée. Au total, plus de 400 joueurs fouleront la pelouse du complexe du Poiroc.

Les clubs de Laval, Châteauneuf/Sarthe, Bouaye, Carquefou, Challans, l'Île d'Yeu, Beauvoir-sur-Mer, Métallo Sport seront également de la partie.



SAMEDI 1ER MAI Coupe de France à Luçon Le palet en tête d'affiche

Le complexe sportif des Gommées lève le rideau, samedi 1er mai, à partir de 9h, sur la 11e Coupe de France de Palets. Les amoureux du jeu de palet sont invités à assister à l'événement.

Les joueurs pourront disputer leurs parties de palets fonte en doublette,

sur plaque en plomb.

La journée est gratuite et ouverte à tous. Les animations, manège, vidéogriens, groupe folklorique etc ne manqueront pas.

■ **Renseignements :** www.le-palet.com ou 02 51 36 81 12

AGENDA DES RANDONNÉES

Samedi 1er mai

• **Randonnées à Vairé**
10 km à pied ou deux boucles à vélo (10km le matin et 8,5 km l'après-midi). Par équipe. Départ stade municipal de 8h30 à 9h30. 02 51 33 73 39 (ap. 18h)

• **Balade gourmande semi nocturne à Cheffois**
12 km autour des carrières, avec 4 pauses saveurs. Départ de 18h à 20h, salle de la vallée verte. Réservations au 02 51 00 24 56 ou 06 33 25 77 71.

• **Course des 2 plages à Brétignolles-sur-Mer**
12,5 km entre forêt, dune et littoral. Départ du remblai de St-Gilles-Croix-de-Vie, à 18h. Arrivée à Brétignolles. Rens. : http://jogging-loisir-bretignollais.fr

• **Randonnée du muguet à St Florent-des-Bois**
Randos pédestres (de 11 à 24 km) à parcours VTC de 10 à 40 km. Départ salle des tilleuls à partir de 7h45. 6 euros. Un brin de muguet offert à chacun...

Dimanche 2 mai

• **Randos aux Lucs/Boulogne**
Sur le chemin des écoliers : parcours VTC, VTT et marches. Départs école Saint Pierre de 8h à 10h/10h30. 06 15 73 79 52 ou 06 10 16 62 30.

• **Randonnée du lac de la Tri-**

cherie à Mesnard-la-Barotière Marche, VTT, cyclo. Départ de la salle polyvalente de 7h30 à 9h30. Rens. : renou.joel691@orange.fr

• **Randonnée à Treize-Septiers**
Découverte de la faune et de la flore. Départ salle du plan d'eau de 8h à 10h. 06 76 77 97 88

Samedi 8 mai

• **Marche gourmande à Angles**
Aux abords des marais, 12 km de parcours + diner vendéen par étapes. Départ à la mairie entre 17h30 et 18h. 06 48 08 88 04.

Mercredi 12 mai

• **4 jours en Chantonnay**
RDV à 8h30 : 4 lieux (parking des 4 Vents, rond-point bas de la Rue de la Chardière/ Av Acacias, parking Hyper U) pour les marches Pédibus.

À noter : la ligne 3 du pédibus (quartier du Bois Carré) recherche des bénévoles.
Rens. : apalbethanie@aol.com

Dimanche 16 mai

• **Randonnées à Apremont**
La Grand'vadrouille : rallye pédestre, 13 km à pied. Départ entre 9h et 10h, au Plessis Ravard à Maché (fléchage à partir du château d'Apremont).

Renseignements : 02 28 10 68 86 ou 02 51 60 00 84 ou lagrandvadrouille85@yahoo.fr

LE 15 MAI 2010

28^e Open Basket à Saint-Fulgent



Le Basket Club Fulgentais organise son 28^e tournoi open au complexe sportif de Saint-Fulgent, en semi-nocturne. Deux possibilités de tournois : masculin et mixte (2 filles minimum par équipe). Début des rencontres à 14h, restauration possible sur place et nombreux lots à gagner.

■ **Renseignements :** 02 51 42 71 99 openbcf@yahoo.fr

DU 13 AU 16 MAI

Quatre jours de randonnée internationale à Chantonnay

Chantonnay est la commune choisie pour représenter la France dans le cadre de la randonnée internationale. Du 13 au 16 mai, 3 circuits (12, 21 et 42 km) sont concoctés pour les randonneurs issus de Vendée, de France mais aussi du Japon, d'Allemagne, de République Tchèque etc. Ils seront près de 4 000 ! Ces randonnées ont obtenu le label vendéen « Qualité Nature ».

■ **Renseignements :**
http://vendee-randonnee.com

SAMEDI 1ER MAI

Tous en selle pour la course de rosales aux Herbiers

Le rendez-vous des amateurs de Rosalies a lieu, quartier Ardelay, aux Herbiers, samedi 1er mai. Les participants, à bord de Rosalies, formeront des équipes de 8 à 12 personnes. Le parcours, en semi-nocturne, les conduira de 20h à 22h, sur un circuit de 1,2 km. Trois prix seront décernés au terme de la course. Gratuit. Dimanche 2 mai, diverses animations prolongeront la fête.

■ **Renseignements :** 06 83 06 49 03



LES 8 ET 9 MAI

Festival vendéen de Trompes de France au Parc de Beauvuy

Le Festival vendéen des Trompes de France se déroule à Moulleron-le-Captif, au Parc de Beauvuy, les 8 et 9 mai. Après six éditions au Logis de la Chabotterie, ce rendez-vous annuel s'installe au cœur de cet écrin de verdure. Organisé par le Conseil général, en lien avec la Fédération Internationale des Trompes de France (FITF), ce festival regroupe pas moins de 700 concurrents. Le public est attendu de 10h30 à 18h (8 mai) et de 9h à 17h (9 mai).

■ **Entrée gratuite**
Renseignements : 02 51 34 47 91



ANIMATIONS - Stages et séjours en Vendée pour les jeunes Des vacances originales

Devenir comédien, rédiger une gazette, participer à des camps itinérants, le Conseil général organise pour les jeunes du département des stages et des séjours d'été riches d'expériences originales. Des activités qui allient découvertes culturelles, challenges sportifs et apprentissage de la vie en collectivité.

À cheval, à vélo ou en canoë, une nouvelle fois, le Conseil général invite les jeunes à découvrir la Vendée et à vivre leur passion. Trois stages et trois séjours leur sont proposés cet été.

Aventures sportives, culturelles et gastronomiques, les trois séjours permettront aux jeunes de découvrir pendant quelques jours les plaisirs et les exigences de la vie en collectivité. Ensemble ils découvriront la richesse du patrimoine naturel des îles ou du Marais poitevin. Ils rencontreront des adultes passionnés qui leur parleront de leur métier. Immérgés dans la nature, ils vivront des nuits sous tentes et des veillées originales.

Pendant la durée des trois stages, les jeunes se transformeront en comédiens ou reporters. En quelques jours ils devront entrer dans la peau de personnages du théâtre classique français ou réaliser une gazette.

Stages ou séjours, encadrés par des professionnels de l'animation, les jeunes vivront des moments originaux et inoubliables.

« Tout au long de l'année, le Conseil général de la Vendée accompagne les jeunes vendéens. À travers son service animation jeunesse, il organise de nombreuses activités de qualité dans tout le département. Le sport, la culture et la vie en collectivité sont les trois piliers de ces différents projets tournés vers la jeunesse. Des projets qui répondent aux besoins des jeunes et aux attentes de leurs parents », précise Dominique Souchet, président de la commission des actions éducatives.

Renseignements :
Service animation jeunesse
02 51 34 49 48 ou www.vendee.fr



3 séjours :

D'une île à l'autre "Pars à la découverte des deux îles vendéennes"

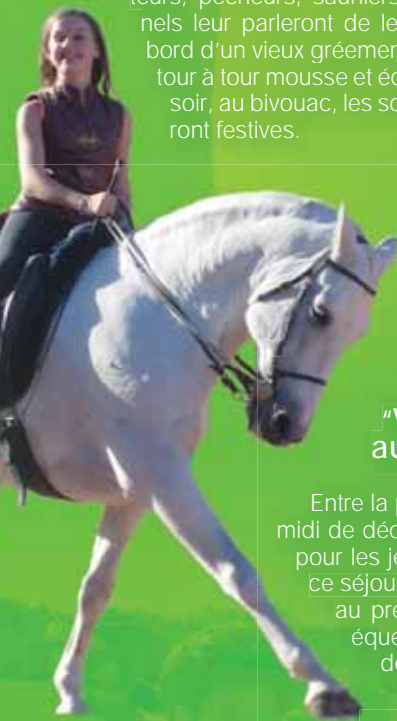
La mer, la voile, la nature, des métiers traditionnels, du 5 au 13 juillet, les jeunes de 14 à 16 ans, sont invités à partir à la découverte de l'île d'Yeu et de celle de Noirmoutier. À vélo ou en bateau, ils se déplaceront d'un endroit à l'autre. Ils découvriront la beauté des paysages et du patrimoine. Ostréiculteurs, pêcheurs, sauniers, des professionnels leur parleront de leurs métiers. À bord d'un vieux gréement, ils seront tour à tour mousse et équipier. Le soir, au bivouac, les soirées seront festives.



3 stages :

Musique et Journalisme au Logis de la Chabotterie

Un univers à découvrir, celui de la musique des XVII^e et XVIII^e siècles, une gazette à publier. Du 6 au 13 juillet, les jeunes de 12 à 15 ans sont invités à devenir reporter au Logis de la Chabotterie. Au cœur du Festival de Musique Baroque, ils rencontreront des musiciens professionnels, ils découvriront les instruments et la musique de cette époque. Jeunes reporters, ils retranscriront leurs découvertes dans les colonnes d'une gazette. Sous les conseils d'un journaliste professionnel ils écriront leurs articles et seront initiés aux logiciels de mise en page.



L'univers du cheval "Viens découvrir au quotidien le cheval en Vendée"

Entre la pratique d'activités équestres le matin et des après-midi de découverte, le monde du cheval n'aura plus de secret pour les jeunes vendéens de 12 à 14 ans qui participeront à ce séjour. Du 16 au 24 juillet, ils découvriront les métiers liés au prestigieux animal. Ils participeront à des spectacles équestres, rencontreront des éleveurs et sous l'œil avisé de professionnels, ils apprendront à monter à cheval, à lui prodiguer les soins dont il a besoin et à le diriger d'un attelage. Le cheval leur sera présenté sous toutes ses facettes : acteur, danseur, sportif, partenaire, complice...

Théâtre et Compagnie "Monte sur scène aux côtés d'acteurs professionnels"

Dans le prestigieux cloître de Luçon, les jeunes, âgés de 13 à 16 ans, sont invités à jouer la comédie dans le cadre du spectacle « Richelieu, l'ultime combat ». Du 12 au 20 juillet, pendant toute la durée du stage, les jeunes créeront, apprendront et s'entraîneront à jouer de petites scènes. Le soir de la représentation de « Richelieu, l'ultime combat », ils les présenteront au public. Ce stage permettra aux jeunes de s'initier ou de se perfectionner aux techniques théâtrales.



Le Rallye des Saveurs "Manger, faire du sport c'est bon pour la santé!"

Plus de 200 km à vélo, plus de 30 km en canoë, du 26 juillet au 3 août, les jeunes de 12 à 14 ans des cantons de l'Herménault, Sainte-Hermine et Mareuil-sur-Lay sont invités à découvrir les secrets de la nature qui les entourent. À pied, à vélo ou en canoë ils se déplaceront chaque jour d'un lieu à l'autre. Ils découvriront les richesses gastronomiques et culturelles.



"Graines de comédiens" à Terre Neuve "Six jours pour créer ton spectacle"

Du 16 au 24 juillet, six jours pour apprendre un texte, rentrer dans la peau d'un personnage et jouer sur scène. Pour sa troisième édition, le stage « graines de comédiens » proposé aux jeunes de 12 à 16 ans se déroulera au château de Terre Neuve.

Sous l'égide d'un metteur en scène professionnel, les apprentis comédiens découvriront des textes du théâtre français classique. Ils auront aussi l'occasion de rencontrer les comédiens professionnels venus jouer pour le Festival de théâtre de Terre Neuve.

